

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **ARCELORMITTAL Méditerranée, établissement de Fos sur Mer**  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Richard PAGNON, Directeur des Ressources Humaines**  
 Adresse :  
 Commune : **Fos Sur Mer**  
 Code postal **13776 cedex**  
 Nature des activités : **Sidérurgie, fabrication d'acier plat en bobines et feuilles**  
 Qualification :

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

| Nom scientifique<br>Nom commun                          | Quantité           | Description (1)   |
|---|--------------------|---|
| B1 <i>Larus Michahellis</i><br><b>Goéland Leucophée</b> | <b>100 couples</b> | <b>Adultes mâles et femelles, œufs, poussins, immatures</b> |
| B2  |                    |   |
| B3  |                    |   |
| B4  |                    |   |
| B5  |                    |   |

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

- |                                       |                          |   |                                     |
|---------------------------------------|--------------------------|---|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures       | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts         | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux            | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété     | <input type="checkbox"/>            |
| Etude écoéthologique                  | <input type="checkbox"/> | <b>Protection de la santé publique</b>    | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique        | <input type="checkbox"/> | <b>Protection de la sécurité publique</b> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre              | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur             | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités            | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/> | Autres                                    | <input type="checkbox"/>            |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Réduction sélective des nuisances du Goéland Leucophée sur les salariés devant intervenir à proximité de nids lorsqu'ils sont occupés.**

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

- Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec époussette  Pièges  Préciser :  
Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

## D2. DESTRUCTION\*

Destruction des nids  Préciser : Enlèvement manuel .....  
Destruction des oeufs  Préciser : Stérilisation manuelle .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : Buse de Harris  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser :  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser : ...

Suite sur papier libre

## D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : Buse de Harris  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre

## E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser :  
Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation .....  Préciser : Certificat de Capacité pour Effarouchement

## F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : de Mars à Juin selon les risques constatés .....  
ou la date : .....

## G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR :  
Départements : BOUCHES DU RHONE  
Cantons : ISTRES N°10  
Commune : FOS SUR MER

## H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires .....  
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace .....  
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Limitation des dérangements aux zones où le risque sur les salariés est avéré  
Suite sur papier libre

## I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un bilan chiffré et cartographié des perturbations intentionnelles et/ou des destructions effectuées sera réalisé par le prestataire .....

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Fos sur Mer

Le 20 mars 2017

Signature